

COP21, et après?

AG groupe UniAgro Pays de la Loire 15/01

Christine Vilbert, Conseil départemental Loire Atlantique, responsable climat énergie

Edouard Marchand, Fondation Nicolas Hulot, chargé de programme agriculture/alimentation et président du groupe professionnel Agro Développement Durable

1. Les enjeux du climat

2. La COP21 et l'accord de Paris

3. Concrètement que fait-on ?

3.1. collectivités territoriales

3.2. les Agros et ClimAcop21

1. Les enjeux du climat

Partager le constat et les objectifs

2014 : 5^e rapport du GIEC

2015 : accord de Paris

Atténuer les émissions

Connaître leur origine et leur quantité

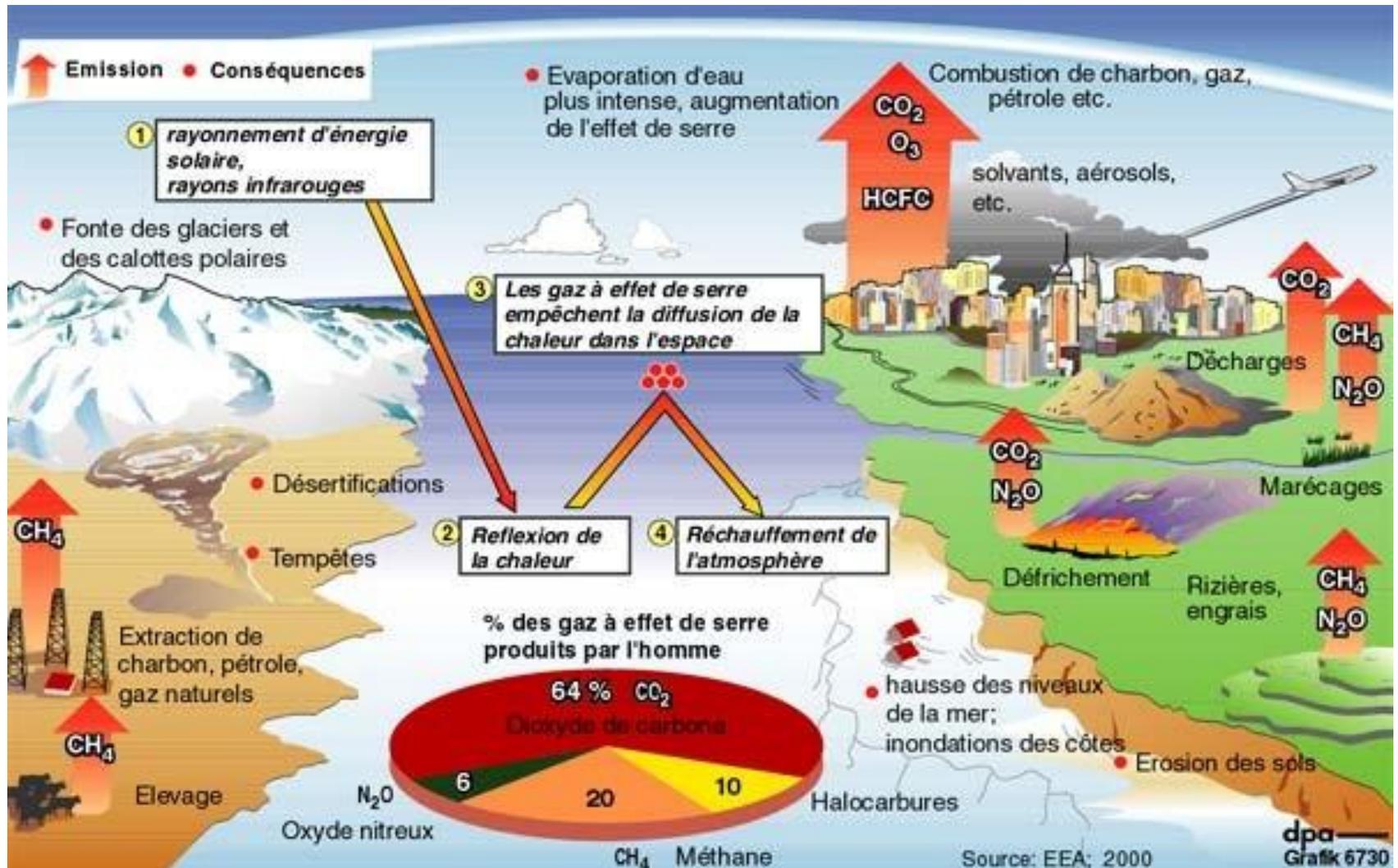
- Émissions énergétiques (bâtiment, transport, industrie) et non énergétiques (agriculture, déchets)
- Émissions locales et émissions « grises »

Les réduire et pour cela modifier process, comportements, mix énergétique, gouvernance ...

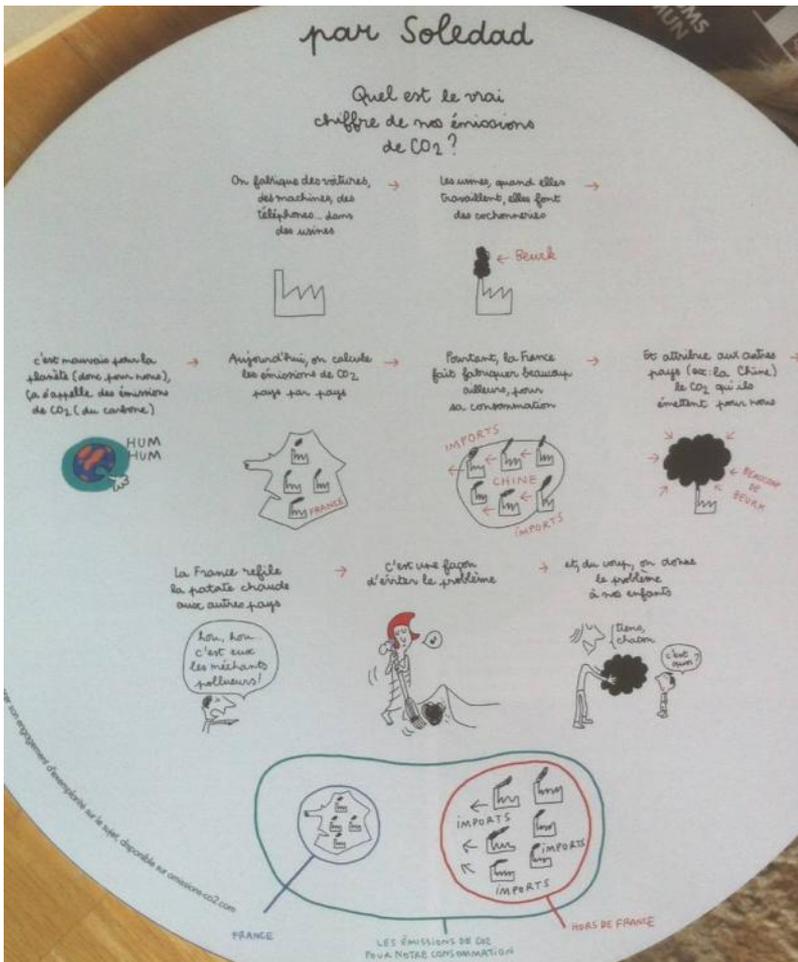
Anticiper les vulnérabilités et s'adapter



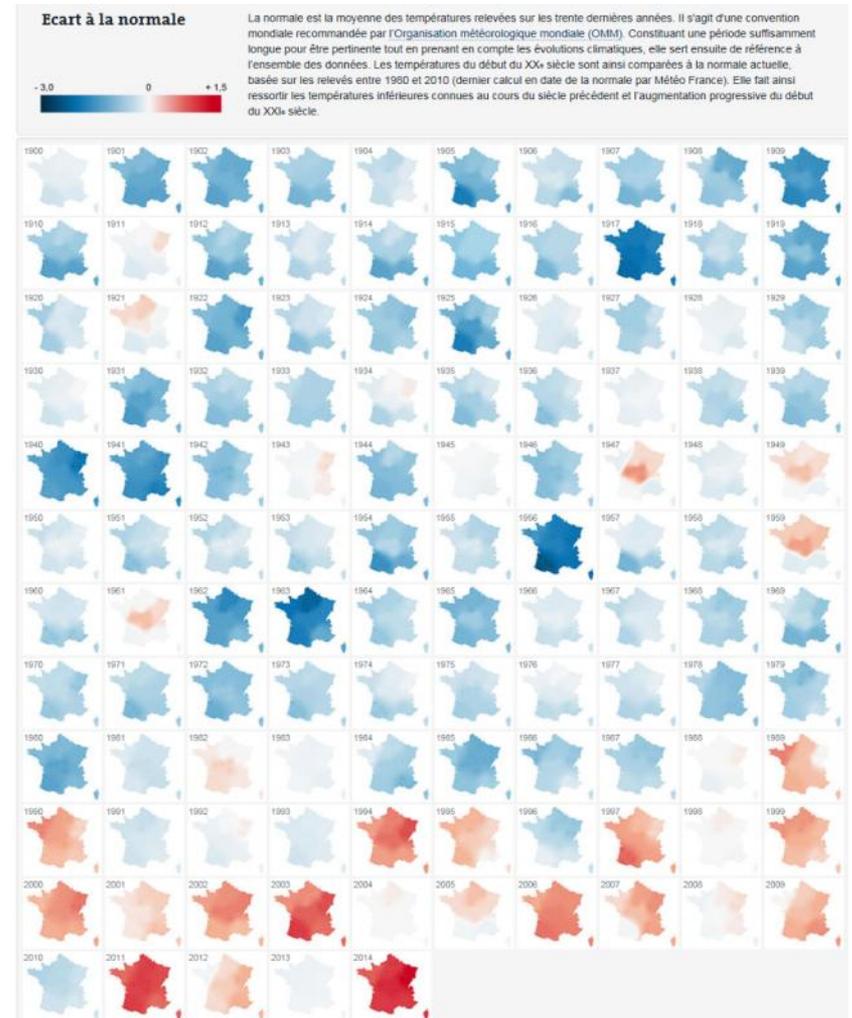
Un mécanisme complexe qui s'accélère !



Le cas de la France



source : www.omissions-co2.com



source : *Le Monde* et *MétéoFrance*

2. La COP21 et l'accord de Paris



COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

FNH: action amont COP21



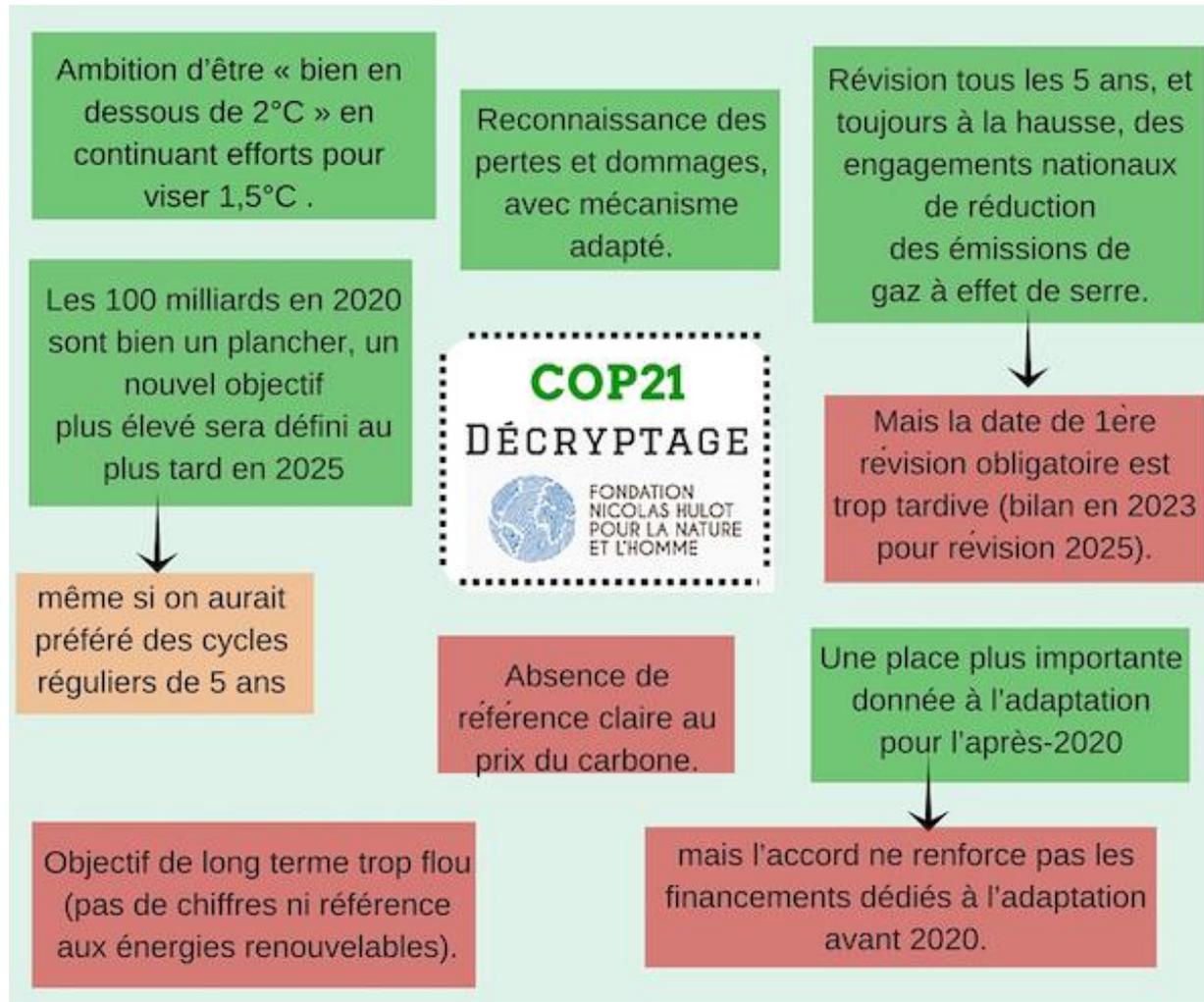
FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



my positive
impact

SUJETS	5 NIVEAUX D'AMBITION					POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?	OU EN EST-ON ?
	Pas à la hauteur	Minimal	Acceptable	Bon accord	Ambitieux		
Révision à la hausse des engagements nationaux	Pas de mention explicite de la révision régulière des engagements	Bilan obligatoire des INDC tous les 5 ans et mise en perspective avec les trajectoires de réchauffement (notamment à 2°C)	+ Interdiction de revoir à la baisse sa contribution (pas de backsliding)	+ Pays doivent réviser leurs INDC après chaque point d'étape / bilan pour converger vers la trajectoire 2°C. + Groupe de pays (G20 par exemple) s'engage à révision dès 2017 (*)	Révision INDC post-2020 commence dès 2017-18 pour tous les pays pour réduire l'écart (+ de 10GteqCO ₂) qui existe entre les contributions actuelles et la cible 2°C compatible	<i>Point essentiel compte tenu de l'écart entre INDC actuelles et ce qu'il faudrait pour limiter réchauffement à +2°C</i>	<i>La déclaration Chine-France et la pré-COP ont permis d'avancer. Mais l'Inde et l'Arabie Saoudite notamment ont bloqué une formulation ambitieuse au G20.</i>
Financements post-2020 & place de l'adaptation	Pas d'engagement	100 milliards plancher pour la période post 2020	Engagement collectif des pays développés sur les financements publics > 100 Md\$, Reconnaissance des engagements des pays émergents voulant et pouvant contribuer (willing to do so)	+ trajectoire financements + objectif spécifique sur l'adaptation = 50% des financements publics climat, (i.e. plancher de 30 à 35Md\$ en 2020)	+ Mécanisme de révision à la hausse des engagements des pays développés sur les financements publics climat tous les 5 ans, en liaison avec le mécanisme de révision des INDC		<i>Discussions difficiles entre pays développés et émergents.</i>
Prix du carbone	Aucune mention dans l'accord	Référence dans le préambule, à l'importance du prix du carbone pour une réduction efficace des émissions	+ Formulation dans le corps de l'accord d'une recommandation visant à mettre en place des mécanismes de tarification du carbone avant 2020	+ Formulation plus ambitieuse	+ Engagement volontaire d'un groupe de pays vers un « corridor carbone » en annexe de l'accord (ou dans une autre partie de l'alliance de Paris)(*)		<i>40 pays ont mis ou vont mettre en place des mécanismes, taxes ou marchés, de tarification du carbone.</i>

2. La COP21 et l'accord de Paris



2. La COP21 et l'accord de Paris

- **Une diplomatie habile**
- **Nouveauté: les INDC: vers 3°C (déjà mieux que la tendance)**
- **Accord de Paris: Un cadre pour l'action: place à l'action**
- **Pas d'accord contraignant, mais le Name and Shame / Name and Fame**
- **Marque les évolutions sur de nombreux sujets : différenciation, financements, transparence, adaptation, etc**
- **Mobilisation massive des acteurs non étatiques**
- **Secteur agro hors des négociations – souveraineté des Etats**

Quelques indicateurs à suivre ...

- ▶ $100 \cdot 10^9$ \$/an pour aider les pays pauvres à s'adapter, c'est le plancher inscrit dans l'accord de Paris. Ce fut difficile et il n'est pas sûr qu'ils soient vraiment mobilisés.
- ▶ 100 à $200 \cdot 10^9$ \$, c'est l'estimation du coût des dégâts de Katrina
- ▶ $500 \cdot 10^9$ \$/an de subventions publiques sont accordées aux énergies fossiles (*source OCDE 2015*).
- ▶ $3\,200 \cdot 10^9$ €, c'est ce que pèsent sur les marchés financiers les 500 institutions qui avaient décidé, fin décembre 2015, de se désengager des énergies fossiles. Parmi elles, des villes, des associations et des universités mais aussi des fonds de pension, le fonds Rockefeller ... (*source Le Monde d'après 350.org*)

Vu au Bourget



Communiquer mais pas seulement ...



État d'urgence ...



Les scientifiques enfin audibles



Certains peuples vivent déjà le changement climatique



3. Quelques exemples d'actions

3.1. Les collectivités territoriales

3.2. Les Agros, ClimAcop21

3.1. Des politiques locales pour le climat ?

C'est absurde !

L'échelle n'est pas la bonne, l'atmosphère et le climat se moquent des frontières et autres limites locales.

Les Etats ont déjà assez de mal à se mettre d'accord, ce n'est pas au niveau local que ça peut se jouer.

Le climat est déjà emballé, on ne peut rien faire.

Il a fait froid aujourd'hui, où est-il, « votre » changement climatique ?

Le muscadet sera meilleur, tant mieux !

Occupez-vous du chômage (de la sécurité, du logement, des transports ...) **c'est bien plus important !**

C'est pertinent !

Expérimenter :

- Pas besoin d'être tous d'accord pour essayer des solutions techniques, économiques, sociétales ...

S'adapter :

- L'adaptation au changement climatique concerne les boisements, les systèmes agricoles, l'eau, l'alimentation, le logement, la sécurité civile ...

Compter :

- Il sera beaucoup moins coûteux, financièrement et socialement, d'anticiper (ex : rénovation énergétique, énergies renouvelables, systèmes agricoles denses ...) que de ne rien faire puis de tenter de réparer les dégâts.

Croiser :

- Urbanisme et mobilité, déchets et biogaz, précarité et énergie, financement et acceptation, éducation et mobilisation

Penser global, agir local

3.1. Le millefeuille territorial français

Aux Régions, l'économie, la formation professionnelle, les lycées, les schémas d'aménagement et de planification, en matière de biodiversité, d'énergie, air et climat, de transports, de déchets ...

Aux Départements, l'action sociale, les routes, les espaces naturels sensibles, les collèges ...

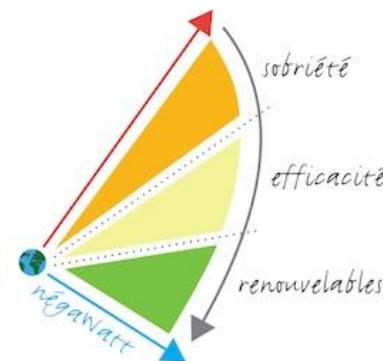
Aux communes et intercommunalités (toutes 2 en train de fusionner tous azimuts) les écoles, l'urbanisme, les transports urbains, le traitement des déchets, le logement ...

Encore à **toutes**, le sport, la culture et le tourisme.

Ailleurs, les infrastructures énergétiques, de santé, l'enseignement supérieur et la recherche ...

Zoom sur le scénario négaWatt

Asso négaWatt porte-parole des RINGO
(experts indépendants) à la COP21



Principe : calculer si la France peut fonctionner, à **niveaux de services énergétiques équivalents** à la situation actuelle, avec **100% d'énergies renouvelables**. Fait en 2003, 2006 et 2011.

La réponse est oui, sous conditions :

- **économiser** 1/3 des consommations grâce à la sobriété (supprimer les gaspillages), un 2^e 1/3 grâce à l'efficacité des matériels et équipements (performance technique), alors le 3^e 1/3 peut être assuré à 100% par des EnR.
- **stocker** l'électricité **excédentaire** de façon massive, grâce à plusieurs techniques, dont la méthanation (électrolyse : $e^- + 2H_2O = 2H_2 + O_2$ puis Sabatier : $2H_2 + CO_2 = CH_4 + O_2$) et **connecter** les réseaux d'électricité et de gaz.

En 2013, négaWatt a réalisé une étude socio-économique qui montre que l'emploi y gagnerait.

Limite, négaWatt n'a pas travaillé sur les émissions non énergétiques, notamment agricoles. Cf pour cela le scénario Afterre (entre autres).

3.1. Malgré tout, les collectivités territoriales aident ou réalisent des actions

Exemple du [Mené \(rural 22\)](#) :

Objectif d'autonomie énergétique.

Réalisations : unité de méthanisation agroindustrielle (abattoir + élevages), parc éolien, réseaux chaleur bois, huilerie, maisons solaires passives, actions de maîtrise de l'énergie

AFUL Chantrerie (campus 44) : réseau chaleur bois, chronobus, unité pilote de méthanation.

Projets portés par les habitants : éoliennes de Béganne (56) et Sévérac-Guenrouët

Département de 44 :

soutien aux EnR : éolien terrestre (appui technique aux élus locaux et participation en capital) et en mer (structures d'accueil), méthanisation (cartographie des gisements et des débouchés), bois-énergie bocager

maîtrise de l'énergie dans les bâtiments : consommation parc immobilier -3% par an depuis 3 ans, rénovation collège niveau BBC ...

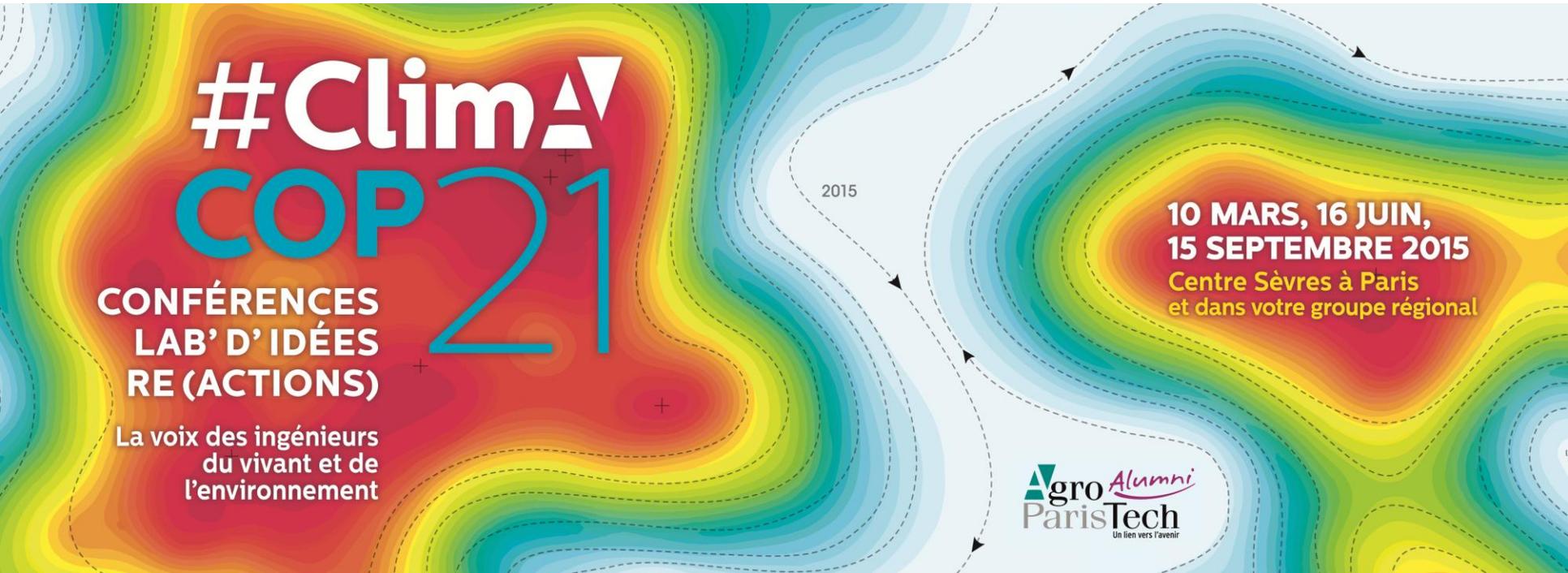
financement citoyen : éoliennes de Sévérac-Guenrouët, projets photovoltaïques, perspectives en méthanisation

énergie-climat (et économies) dans les politiques classiques (covoiturage, vélo, projet de maîtrise de l'énergie dans les établissements médicosociaux, achats responsables ...)

Région des Pays de La Loire :

principal financeur du site [SEMREV](#) = plateforme de recherche sur l'énergie des vagues, portée par l'Ecole Centrale de Nantes, et associant des industriels

3.2. Les Agros : ClimAcop21



#ClimA
COP21

CONFÉRENCES
LAB' D' IDÉES
RE (ACTIONS)

La voix des ingénieurs
du vivant et de
l'environnement

2015

**10 MARS, 16 JUIN,
15 SEPTEMBRE 2015**
Centre Sèvres à Paris
et dans votre groupe régional

Agro Alumni
ParisTech
Un lien vers l'avenir

Rappel des principes

- **Ambitions: intervenir dans un débat de société, mobiliser le réseau, mode participatif, gagner en visibilité**
- **9 écoles, un réseau de 50000 ingénieurs**
- **3 conférences (Paris et régions), des consultations en ligne, une plateforme de solutions, un livre blanc**
- **La plateforme: un outil unique de valorisation des projets**
- **Un plan de communication et d'animation: newsletters, réseaux sociaux, communiqués, partenariats**
- **Une équipe de bénévoles**
- **Les suites?**
diffusion du livre blanc, prolongation de la plateforme des solutions si possible...

ANALYSE DES SOLUTIONS

PILIER I

PRODUIRE POUR VIVRE PLUS DURABLEMENT P. 26

Gestion durable des ressources halieutiques : rôle dans l'atténuation et l'adaptation au changement global P. 28

Ecosystèmes forestiers et filière bois : rôles dans l'atténuation du changement climatique P. 36

Systèmes agricoles et changement global P. 44

Chimie Verte pour le développement de l'éco-conception P. 52

PILIER II

POUR SUIVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P. 58

Bioénergies : leurs rôles dans l'atténuation du changement global P. 60

Transports : leur adaptation et leur optimisation dans les différentes filières du vivant P. 70

Industries Agricoles et Alimentaires et la Transition énergétique P. 80

PILIER III

RÉUSSIR LA CO-ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DU CLIMAT P. 84

Lutte contre le gaspillage alimentaire P. 86

Potentiel des transformations urbaines en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique P. 96

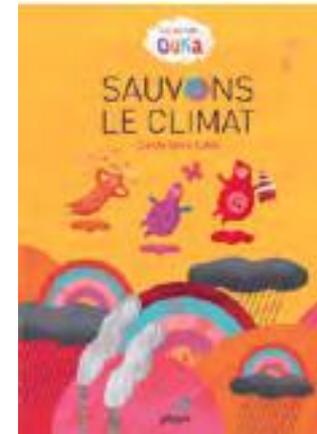
Mobilisation citoyenne : éducation et sensibilisation au changement global P. 104

Recommandations aux décideurs

Forts de cette analyse, nous proposons un programme d'actions pour chaque pilier évoqué. De manière générale, nous souhaitons que l'Etat pose le cadre et les règles de l'action collective à l'intérieur desquels une totale liberté d'initiative soit laissée aux acteurs économiques ou individuels ou associatifs. Il doit en être aussi le garant pour sanctionner tout manquement à ces règles. L'Etat a ainsi un rôle de catalyseur et de soutien d'une dynamique d'innovation et de mutualisation, permettant d'assurer la compétitivité des entreprises soucieuses de l'environnement. L'objectif de construire un environnement porteur d'une société ouverte aux changements peut être ainsi atteint.

1. Faire remonter les bonnes pratiques dans tous les domaines et assurer leur diffusion auprès de tous les acteurs des filières
2. Encourager les forestiers, les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs à être des gestionnaires du vivant, en plus d'être des chefs d'entreprise
3. Développer une économie de l'innovation et de l'environnement, et mettre place une politique de labellisation permettant au producteur et au consommateur de faire des choix responsables
4. Encourager les banques et assurances à reconnaître l'engagement environnemental et social comme un atout, un gage de durabilité et de santé économique
5. Réformer la fiscalité et rééquilibrer entre eux les régimes de taxation sur le capital, le travail et la consommation de « capital nature »
6. Afin de se positionner dans l'économie mondiale, valoriser les actions d'avant-garde des États européens en matière d'environnement dans les accords internationaux pour en faire en sorte que les entreprises européennes en tirent avantage
7. Pérenniser les opérations de recueil de solutions innovantes et encourager leur mise en œuvre. La plateforme #ClimAcop21 pourrait devenir une structure d'évaluation et d'accompagnement des solutions dans le domaine du vivant et de l'environnement.

Quelques solutions



Conclusion : comprendre et agir

Devant les décisions et commentaires contradictoires, comment comprendre la réalité, non pas scientifique, celle-ci est assez claire, mais politique. Elle est bien résumée par G.Monbiot dans The Guardian du 12/12/15 :

Par rapport à ce qu'il aurait pu être, l'accord de Paris est un miracle, par rapport à ce qu'il aurait dû être, c'est un désastre.

Chacun peut agir sur divers plans:

- comme agro, au choix dans les 10 axes stratégiques du livre blanc
- individuellement, comme citoyen, parent, consommateur, épargnant ...
- collectivement, en inventant la gouvernance nécessaire

Et discussion sur le projet ClimAcop21

Le Livre Blanc, la plateforme des solutions, le vécu du projet depuis la région